



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan avenir montagnes

Question au Gouvernement n° 4350

Texte de la question

PLAN AVENIR MONTAGNES

M. le président. La parole est à M. Jacques Cattin.

M. Jacques Cattin. Cet été, le Gouvernement a lancé dans le cadre du plan de relance le plan Avenir montagnes. À l'heure où l'on veut plus de proximité avec nos territoires et avec la ruralité, ce plan est une véritable opportunité. Encore faut-il qu'on laisse aux porteurs de projets le temps de monter les dossiers.

Dans ma circonscription, nous déplorons malheureusement depuis des années de plus en plus de friches sur le massif. Plusieurs centres médicaux sociaux ont ainsi été fermés et rapatriés vers la ville pour des raisons d'organisation et de proximité des hôpitaux. Ces bâtiments délaissés, dont l'architecture est très belle, se trouvent dans des endroits magnifiques : ils méritent une reconversion vers le tourisme de nature, prévue dans ce plan.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous confirmer que les 18 millions d'euros prévus par l'État pour le massif vosgien ne seront pas perdus aux échéances butoir annoncées – 6 millions avant la fin de l'année 2021 et 12 millions avant la fin de l'année 2022 ?

Repousser ces échéances et fluidifier les procédures, le temps d'obtenir les permis de construire, de faire reconnaître les unités touristiques nouvelles (UTN) et de finaliser le financement, relève du bon sens pour que ce plan Avenir montagnes ne se réduise pas à un effet d'annonce sans lendemain.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la ruralité.

M. Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la ruralité. Le plan Avenir montagnes lancé par le Premier ministre le 27 mai 2021 constitue le plus fort engagement en faveur de la montagne en France depuis les années 1970 et le plan Neige. Votre question porte en particulier sur les 18 millions d'euros dont bénéficiera le massif vosgien dans le cadre du plan Avenir montagnes, dont 6 millions en 2021 et 12 millions en 2022.

Ce plan est un programme de relance et de résilience ou de transition, si vous préférez, pour répondre à la fermeture administrative des remontées mécaniques sur les territoires de montagne et pour accélérer l'adaptation au changement climatique.

Nous sommes tous attentifs à ce qu'il y ait une mobilisation rapide des dépenses engagées. Toutefois, si la contrainte du calendrier s'impose, elle ne doit pas rendre les investissements impossibles – j'y veillerai personnellement. Par exemple, votre projet de reconversion d'un ancien sanatorium dans la région de Munster correspond aux objectifs du plan Avenir montagnes et a bien été identifié par le commissariat de massif, qui m'a

assuré travailler avec tous les acteurs locaux pour permettre que ce projet soit inscrit dans la deuxième vague d'investissements au début de l'année 2022.

Je sais également que, si le massif vosgien n'a pas l'ingénierie dont disposent d'autres massifs, il a en revanche de nombreux beaux projets de reconversion, notamment autour des friches industrielles ou touristiques que vous évoquiez à l'instant. Nous avons justement pour but de consolider localement cette ingénierie avec le programme Avenir montagnes ingénierie qui devrait accompagner prochainement trois territoires importants des Vosges, et quatre territoires supplémentaires dans quelques mois. Au total, trente-deux territoires seront accompagnés dès la première vague du volet ingénierie du programme Avenir montagnes.

Étant respectueux des instances officielles, je publierai la liste des lauréats le 8 octobre 2021 à l'occasion du Conseil national de la montagne à Pontarlier. Il y aura de très beaux projets dans les Vosges, monsieur le député ! *(M. Florian Bachelier applaudit.)*

M. le président. La parole est à M. Jacques Cattin.

M. Jacques Cattin. Pour l'instant, le commissaire des massifs nous dit que trop peu de projets sont finalisés, cependant de nombreux projets sont en préparation. Comme beaucoup de territoires, notre belle Alsace doit rester une vitrine environnementale et touristique d'excellence : aussi comptons-nous sur vous pour que cet argent ne soit pas perdu.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cattin](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4350

Rubrique : Montagne

Ministère interrogé : Ruralité

Ministère attributaire : Ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 septembre 2021](#)